



CONSEIL GÉNÉRAL

MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

**Annexe au procès-verbal**  
Bureau du Conseil général

**ALLOCUTION DE M. OLIVIER COTTAGNOUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, À  
L'OUVERTURE DE LA SÉANCE CONSTITUTIVE**

Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, c'est avec plaisir que je vous apporte les salutations du Conseil municipal pour cette séance constitutive. J'adresse également mes meilleures salutations au nombreux public. Au terme de cette séance, la municipalité offre une verrée à tout le monde.

Cette législature verra pour la première fois un 4ème groupe politique siéger au conseil général. Un salut donc tout particulier aux 2 représentants du parti UDC à qui je souhaite un engagement sans faille et des débats constructifs. Du débat d'idée naissent les solutions.

Les nouveaux élus de l'exécutif se réjouissent de collaborer avec vous, les représentants du peuple souverain. Pour ma part, je l'ai dit à plusieurs reprises par le passé, j'attache beaucoup d'importance au Conseil général, et encore plus à une confiance réciproque et une collaboration étroite. Je souhaite des échanges constructifs avec vous tous. Les immenses défis qui attendent Vétroz ne permettront pas que nous ne tirions pas à la même corde. Je pense entre autres aux projets d'Agglo, en particulier la traversée du village, de la route cantonale et ses abords. Ce concours est une belle opportunité pour notre commune, et le déclencheur d'un beau projet. Je pense également à la sécurisation des torrents Ouest avec un réaménagement de tout le secteur de la Millière et des Plantys. Le Conseil général sera associé à tous ces projets. La porte de mon bureau à la commune vous est ouverte en tout temps.

Dans les divers nous vous communiquerons les responsabilités des dicastères au sein du conseil municipal.